

“ Il y avait quelque péril pour l'Eglise à paraître s'intéresser aussi activement aux souscriptions des emprunts. Une rumeur cheminait d'après laquelle c'étaient les curés qui avaient fait la guerre, rumeur inique, qu'enrayaient malaisément certains préfets courageux. Les curés, en faisant souscrire, s'exposaient à entendre dire qu'ils cherchaient maintenant à prolonger la guerre; et cela a été dit. Mais cette autre rumeur, qui voulait être infamante et qui n'était qu'infâme, vient d'être couverte par la voix même de l'Etat. “ Dans cet emprunt comme dans les précédents, a déclaré M. Ribot, ministre des finances, le 9 novembre 1916, le clergé français s'est honoré en apportant spontanément, quand le gouvernement ne lui demandait rien, sa contribution ainsi que son concours le plus complet et le plus énergique. ”

“ Le témoignage est formel, il atteste le souci permanent qu'eût l'Eglise de France à remplir tout son devoir envers l'Etat et de conformer ainsi sa conduite aux exigences de l'union sacrée. Et sous aucunes plumes peut-être, la nécessité de cette union et de son maintien après la guerre ne s'est affirmée d'une façon plus pressante que sous certaines plumes épiscopales. “ L'effrayante mêlée qui confond dans les rangs de l'armée les âges, les aptitudes, les carrières, les fonctions publiques et privées, écrit le cardinal de Cabrières, produira une union nationale plus belle, plus puissante que jamais, et dans laquelle s'épanouiront à nouveau les qualités qu'il a plu à Dieu de donner à notre race, relevées encore par des ambitions plus nobles et plus généreuses. ” Et le cardinal désire que ses prêtres ne craignent pas de “ faire entrevoir aux autres Français, dans ce qui se passe en ce moment, l'image de ce que serait la France, si l'union sacrée exigée par la guerre et acceptée si loyalement par tous les bons citoyens se perpétuait après la paix ”. “ L'union sacrée, dit de son côté Mgr Péche-  
nard, évêque de Soissons, s'inspire de la nature elle-même ;